

JOURNAL DE MONACO

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Politique, Littéraire et Artistique

PARAISSANT LE MARDI

ABONNEMENTS :

MONACO — FRANCE — ALGÉRIE — TUNISIE
Un an, 12 fr. ; Six mois, 6 fr. ; Trois mois, 3 fr.
POUR L'ÉTRANGER, les frais de poste en sus
Les Abonnements partent des 1^{er} et 16 de chaque mois

RÉDACTION ET ADMINISTRATION

22 — Rue de Lorraine — 22
Tous les ouvrages français et étrangers dont il est envoyé deux exemplaires sont insérés dans le journal
Les manuscrits non insérés seront rendus

INSERTIONS :

Réclames, 50 cent. la ligne ; Annonces, 25 cent.
Pour les autres insertions, on traite de gré à gré
S'adresser au Gérant, 22, rue de Lorraine

Monaco, le 19 Décembre 1893

NOUVELLES LOCALES

Par arrêté de S. Exc. le Gouverneur Général, en date du 18 décembre 1893, la décharge publique du boulevard des Bas-Moulins sera supprimée et reportée à l'extrémité Est de la plage de Larvotto à dater du 26 décembre courant.

Avec l'autorisation du Gouvernement, les Dames de Saint-Maur mettent en circulation les séries de la loterie bisannuelle organisée au profit des enfants pauvres qui fréquentent les classes subventionnées par S. A. S. M^{te} le Prince de Monaco.

Cette loterie, qui est entrée dans nos usages, met en relief, chaque fois, les sentiments charitables qui animent la Principauté et la générosité des étrangers dont les sympathies ont été toujours acquises à cette œuvre de protection de l'enfance.

Les élèves des classes du Pensionnat et de l'Externat sont heureuses de contribuer à son succès en offrant des lots faits par elles-mêmes et en plaçant des séries.

Leurs mères, leurs sœurs aînées, l'élite de la société suivent l'exemple de nos Souverains et rivalisent de zèle.

Le produit est entièrement consacré à donner du linge, des robes, des tabliers, des chaussures aux plus nécessiteuses.

Le tirage de la loterie des enfants pauvres aura lieu dans la première quinzaine d'avril.

Les églises de la Principauté s'appêtent à célébrer, avec la solennité accoutumée, la fête de Noël.

A la cathédrale, la Grand'Messe pontificale aura lieu lundi à 10 heures. L'orchestre et la maîtrise interpréteront la Messe de Léon Delibes.

A Saint-Charles, la Grand'Messe sera chantée à 9 h. et demie, la maîtrise exécutera la *Messe de Sainte-Cécile* de Charles Gounod, avec le concours de M^{lle} Thévenet, harpiste, et de plusieurs autres artistes.

Un torpilleur français de l'escadre de la Méditerranée, le *Doudard de Lagrée*, capitaine Legeay, est entré mercredi matin dans le port de Monaco.

Ce bâtiment, chargé d'opérer des sondages pour rectifier la carte maritime du littoral, s'est ensuite rendu à Menton.

La première représentation du guignol, dimanche, a eu un plein succès. Les spectateurs étaient nombreux ; grands et petits se sont fort divertis.

Samedi prochain 23 décembre, ouverture des représentations théâtrales par *Niniche*, vaudeville en 3 actes de MM. Hennequin et Millaud, musique d'Hervé.

Les rôles sont tenus par MM. Paul Bert, Buislay, Emmanuel, Desgoria, Delahaye, Dorval, Armand, M^{mes} Judic, Vigouroux, Léonie Elva, Bonami, Elva, Langlois, Chaftal.

Chef d'orchestre : M. Aliniani.
Mardi 26 décembre, deuxième représentation de *Niniche*.

Jeudi 21 décembre 1893, à 2 h. de l'après-midi
5^e CONCERT CLASSIQUE DE MUSIQUE ANCIENNE & MODERNE
Sous la direction de M. ARTHUR STECK

Symphonie pastorale Beethoven.
A. Impression agréable à l'aspect de la nature — B. Scène au bord du ruisseau — C. Réunion joyeuse des villageois, orage, tempête — D. Chant des bergers ; hymne de joie et de reconnaissance après l'orage.

ENTR'ACTE DE DIX MINUTES
Au Printemps (Im Frühling) ouverture Carl. Goldmark.
(1^{re} audition)
Roméo et Juliette (fragments symphoniques) ... Berlioz.
A. Scène d'amour — B. Fête chez Capulet.
Prélude de *Tristan et Yseult* Wagner.
Marche solennelle Tchaikowski.
(1^{re} audition)

TIR AUX PIGEONS DE MONACO

Vendredi 15 décembre
Le *Prix d'Hiver* a été partagé entre MM. Roberts et Kennedy ; la troisième place a été partagée entre MM. le comte Voss et Deshayes.

Les autres poules ont été gagnées par ou partagées entre MM. Jourdan, comte Trauttmansdorff, Lo et Roberts.

Lundi 18 décembre
Vingt-cinq tireurs inscrits. Le *Prix du Stand* a été gagné par M. le comte de Longueil. La deuxième place a été partagée entre MM. Roberts et le comte de Voss.

Les autres poules ont été gagnées par ou partagées par MM. Kennedy, comte de Voss, Roberts, baron de Montchoisy.

Vendredi 22 décembre
PRIX DE NOËL (handicap). — 500 francs, ajoutés à une poule de 50 francs chaque. Au second, 30 % sur les entrées ; au troisième, 20 % ; le reste au premier. — 6 pigeons.

POULE RÉGLEMENTAIRE. — 20 francs chaque. — 1 pigeon à 26 mètres.

Mardi 26 décembre
PRIX DE DÉCEMBRE. — 500 francs, ajoutés à une poule de 50 francs chaque. Au second, 30 % sur les entrées ; au troisième, 20 % ; le reste au premier. — 6 pigeons à 26 mètres.

POULE RÉGLEMENTAIRE (handicap). — 20 francs chaque. — 1 pigeon.

Vendredi 29 décembre
PRIX DE LA MÉDITERRANÉE (handicap). — 500 francs, ajoutés à une poule de 50 francs chaque. Au second, 30 % sur les entrées ; au troisième, 20 % ; le reste au premier. — 6 pigeons.

POULE RÉGLEMENTAIRE. — 20 francs chaque. — 1 pigeon à 26 mètres.

CHRONIQUE DU LITTORAL

Vallauris. — Le prix des roses est toujours bien bas. Les safranons sont cotés 0,10 la douzaine et les variées 0,30. Ce prix est bien minime comparé à celui de l'année dernière. Avec l'approche de l'hiver et des froids rigoureux, il va augmenter, dit-on ; mais ce sera au moment où les roses gèleront, où la demande sera plus forte que la production, qui diminue déjà très sensiblement.

Quant aux olives, on aurait espéré beaucoup mieux cette année. Les oliviers sont presque partout dépouillés de leurs fruits, grâce à ces temps venteux et pluvieux que nous subissons. Aussi ne voit-on sous ces arbres que

des tas d'olives à ramasser. Le rendement est toujours à peu près le même, les olives tombées n'étant pas parvenues à maturité complète.

Nice. — Une croisière-handicap, organisée par le Club Nautique de Nice, a eu lieu dimanche.

Dès 9 heures du matin, les yachts inscrits pour la course sortent du port et évoluent dans la baie des Anges en attendant le signal du départ. La brise est presque nulle et les concurrents ont de la peine à se maintenir le plus près autour de la bouée placée en face la Jetée-Promenade

De la terrasse de la Jetée-Promenade, les yachts, toutes les voiles déployées et groupés, offrent un coup d'œil ravissant ; sur la promenade des Anglais et le quai du Midi, un grand nombre de spectateurs, attirés par un temps splendide et un soleil radieux, contemplant le spectacle merveilleux qu'offre la Baie des Anges dont les eaux sont d'un calme parfait.

A 10 heures 1/4, le signal *attention* est hissé au mât du Club Nautique. A ce moment une très faible brise du Sud se lève et on voit les concurrents prendre leurs dispositions de départ.

Un coup de canon retentit, il est 10 h. 30 ; les yachts, au nombre de neuf, coupent la ligne de pointage, le cap à l'Ouest, dans l'ordre suivant :

- Cincle*, à M. Maurel : 10 h. 32' 11".
- Mésange*, à M. Pesenti : 10 h. 35'.
- Lynx*, à M^{lle} Jeanne Dolfus : 10 h. 35' 35".
- Aranella*, au grand-duc de Mecklembourg : 10 h. 39'.
- Moco*, au docteur Pilatte : 10 h. 39' 2".
- Va-Partout*, à M. Garaccio : 10 h. 39' 15".
- Rina*, à M. Hauff : 10 h. 30' 12".

Tandis que ces sept yachts, le virage effectué, mettent le cap au Sud, *Eugénie*, à M. Foa, et *Saint-Alban*, au vicomte de Vitel, entraînés par les courants, ont la plus grande difficulté à passer devant la bouée. Après diverses bordées, il franchissent la ligne : *Eugénie*, à 10 h. 40' et *Saint-Alban*, 11 h. 54'.

La bouée de Saint-Jean est doublée à 1 h. 15 par *Va-Partout* ; puis peu après par *Lynx*, *Cincle*, *Mésange* et *Aranella*. En sortant de la baie de Beaulieu, le vent souffle faiblement de la partie Sud, et les yachts piquent au large.

A 2 h. 20, une voile est signalée par le travers de Villefranche : c'est *Va-Partout*, courant vent arrière, mais s'avançant lentement.

On voit poindre ensuite *Cincle*, *Lynx*, *Aranella* et *Mésange*.

A 3 h. 34' 36", *Va-Partout* arrive premier au but, laissant ses concurrents bien derrière.

La brise mollit de plus en plus, et quand à 4 h. 30 le canon annonce que la croisière est terminée, *Lynx* se trouve à 150 mètres du but : *Cincle*, *Mésange* et *Aranella* viennent après.

Le vainqueur de la croisière-handicap est donc *Va-Partout* ; se trouvant à bord de cet élégant yacht, son propriétaire, et MM. Médecin et Pilatte.

LETTRES PARISIENNES

(Correspondance particulière du *Journal de Monaco*)

Paris avait été un instant troublé par l'odieuse attentat qui s'était produit à la Chambre des députés. A la première

heure, le public, qui n'a pas le sang-froid admirable de M. Dupuy, avait été un peu affolé. Il était profondément impressionné par l'audace de certaines bêtes fauves, qui ne reculent devant rien lorsqu'il s'agit de semer la terreur. Mais presque aussitôt, les esprits se sont calmés et la vie parisienne « continue » pour me servir d'un mot désormais historique.

Elle n'est pas très animée; les dernières courses de l'année ont été peu brillantes et les loges de l'Opéra ne sont pas toutes occupées par leurs titulaires. Mais c'est la faute de la saison et non celle des anarchistes. Sous l'Empire, il était de règle qu'on rentrât à Paris et qu'on reprit les réceptions en décembre. C'était le beau mois, avec les fêtes de Noël et de la nouvelle année. La cour donnait alors le signal des fêtes et la ville imitait la cour. Aujourd'hui, le mois de décembre n'évoque plus que la perspective de donner des étrennes et de faire des visites plus ou moins agréables par un temps gris, sous un ciel où est suspendue la neige.

Lés vieilles traditions s'effacent cependant peu à peu, et il en reste pendant longtemps des vestiges. C'est pourquoi décembre ne saurait se passer sans qu'il y ait une réception à l'Académie française. La journée du 14 décembre, à l'Institut, a été très brillante, et c'est devant un auditoire choisi, au premier rang duquel brillaient les femmes les plus aristocratiques, que M. Thureau-Dangin a prononcé son discours de réception. Le nouvel immortel a fait en grand historien et en grand orateur l'éloge de son prédécesseur, M. Camille Rousset.

Il a un langage élégant, correct, éclairé souvent de belles lueurs. La voix est bien timbrée, la diction sympathique. Il y a l'âme d'un patriote chez M. Thureau-Dangin, et il a fait à maintes reprises frissonner ceux qui l'écoutaient. Lorsqu'il a parlé du duc d'Aumale en Afrique, la salle entière a applaudi. Ce n'est pas inutilement qu'on parle de gloire militaire dans notre pays. Même quand il s'agit des actes courageux d'autres peuples, nous sommes émus. On l'a bien vu lorsque M. Jules Claretie, dans sa réponse à M. Thureau-Dangin, a parlé de la Crimée et de la belle défense de Sébastopol par les Russes. Il a produit un effet immense en racontant une touchante anecdote sur Totleben, et l'alliance russe, déjà consacrée par l'enthousiasme populaire à Toulon et à Paris, a eu, à l'Académie, les honneurs de la séance. On a fort apprécié le tact avec lequel M. Jules Claretie a fait l'éloge de l'auteur de l'*Histoire de la Monarchie de juillet*, bien qu'il eût des opinions politiques tout à fait opposées. L'Académie, pendant cette journée mémorable, a été ce qu'elle doit être, un endroit de bonne compagnie où les passions s'apaisent et les hommes distingués se rapprochent.

×

J'ai déjà eu l'occasion d'indiquer le mouvement intellectuel qui s'accroît chaque jour en faveur des formes théâtrales de l'étranger. Il y a, comme dans toutes les époques où un art est arrivé à son plus haut degré, un goût à revenir en arrière et je ne sais quel penchant irrésistible à rechercher l'inédit et le nouveau. On est un peu blasé, un peu fatigué du « déjà vu » et on fait appel aux œuvres de peuples moins avancés, je dirais volontiers plus primitifs, de même que les estomacs fatigués par le raffinement d'une cuisine un peu trop savante se jettent volontiers sur les mets simples. Un groupe de jeunes gens, sous la direction d'un acteur très original, M. Ligné-Poë, a fondé une société qui s'intitule « l'Œuvre » et qui a pour but de faire connaître les chefs-d'œuvre des théâtres du Nord. C'est une tentative à encourager dans un pays comme le nôtre où l'on est enclin à s'imaginer que le monde commence à la Madeleine et finit à l'Opéra. L'Œuvre devait représenter cette semaine une pièce de M. Hauptman, *les Ames solitaires*, qui renferme des scènes intéressantes. Malheureusement la connaissance de la langue danoise est peu répandue chez nous, et on avait dû demander la traduction de ce drame à un danois qui était, paraît-il, anarchiste et qui vient d'être expulsé. Par mesure d'ordre et pour éviter des manifestations préparées en faveur de ce traducteur, la préfecture de police a cru devoir interdire la représentation. Nous n'avons eu qu'une répétition générale qui a démontré que M. Hauptman avait écrit une pièce qui ne recèle aucune théorie explosive. Il faut espérer que d'ici peu la défense pourra être levée.

Une autre tentative de théâtre exotique vient d'être faite, au théâtre des Menus-Plaisirs, par une troupe Petite-Russienne, qui interprète des pièces russes, avec musique, décors et costumes très authentiques. C'est un spectacle fort curieux, agrémenté de chant et de danses. Le public, qui ne sait pas le russe, n'était pas nombreux à la première représentation; il avait peur de s'ennuyer. La seconde représentation qui a eu lieu hier avait attiré plus de monde. Il est très facile à l'aide du programme qui analyse les pièces jouées, de comprendre le spectacle. C'est bien moins aride que la pantomime, et il y a de mer-

veilleux effets de couleur locale. Je suis persuadé que si cette troupe pouvait donner cent représentations, elle ferait salle comble à la dixième. Mais elle n'a plus que huit représentations possibles, le théâtre devant être libre pour faire répéter généralement une revue de MM. Montréal, Blondeau et Delibes. Il est à désirer que les Petits-Russiens emportent un bon souvenir de Paris.

DANGEAU.

CAUSERIE

La Sténographie

Les origines — Cicéron et les notes tironiennes — Les sténographes à Rome — Les logographes de 1792 — Les sténographes d'aujourd'hui.

UNE INVENTION GRECQUE

Le *Journal Officiel* français annonce qu'un concours sera ouvert prochainement pour l'emploi de sténographe auxiliaire à la Chambre des députés.

Le moment nous paraît donc bien choisi pour parler de la sténographie, de son origine et des péripéties par lesquelles elle a passé.

Longtemps on en a attribué l'invention à un affranchi de Cicéron. Mais Tiron se borna à adapter à la langue latine une méthode jadis usitée chez les Grecs.

On a retrouvé à Athènes, dans des fouilles, une plaque de marbre, datant du cinquième siècle avant notre ère, et contenant l'exposé d'un système de sténographie, le nom et l'adresse du professeur et le prix de ses leçons.

Il est probable que les Grecs sont les véritables inventeurs de l'écriture sténographique. Elle ne pouvait naître que chez un peuple libre, où la parole jouissait d'une influence considérable.

LA STÉNOGRAPHIE ET LE NOTARIAT

Le système grec consistait dans la suppression des voyelles et de certaines consonnes, et dans la condensation des linéaments, de façon à former des linéaments.

Cet art avait dû s'oublier avec la perte de la liberté grecque, lorsque Cicéron eut l'idée de conserver le texte d'un discours annoncé contre lui au Sénat. Il avait chargé huit de ses amis politiques de prendre au vol, chacun à son tour, les phrases de son adversaire.

Cet essai ne donna pas un bon résultat. C'est alors que Tiron, son affranchi et un de ses correspondants, reprit le système grec.

On donna à cette écriture le nom de *notes tironiennes*, et le succès en fut tel, que la sténographie fut enseignée dans les écoles primaires de Rome.

Le droit romain permit à ces « preneurs de notes » de recueillir des testaments oraux à l'aide de signes sténographiques. Ces notes firent foi en justice pendant longtemps.

Et voilà comment les sténographes, *notarii* en latin, furent les premiers notaires.

SOUS LA RÉVOLUTION

Le moyen âge n'avait pas besoin de la sténographie. Elle fut oubliée une seconde fois, et quoique l'on eût retrouvé un manuscrit latin écrit en notes tironiennes, et que plusieurs érudits aient essayé, au XVII^e et au XVIII^e siècle, de renouveler cet art, leurs efforts échouèrent complètement. Les institutions ne s'y prêtant pas, le besoin ne s'en faisait sentir.

Aussi, lorsque le système parlementaire s'établit en France, en 1789, ne trouva-t-on pas de spécialistes capables de recueillir les discours de la Constituante.

Les bulletins de cette assemblée ont été rédigés par Garat et Maret, sur des notes prises au moyen de l'écriture ordinaire.

A la Législative, on essaya le premier système de Cicéron; des logographes se relayaient, avec peu de succès, pour reproduire les discours à mesure qu'ils se prononçaient.

Vous savez, par parenthèse, que c'est dans la loge des logographes que se tint Louis XVI, le 10 août.

LE CORPS OFFICIEL DES STÉNOGRAPHES

Cependant, la sténographie avait été étudiée, perfectionnée, et des sténographes s'étaient formés. Le premier grand procès qu'ils aient recueilli est celui de Babœuf.

De 1816 à 1845, le service sténographique de la Chambre des députés fut organisé par le *Moniteur Universel*, qui était le journal officiel.

En 1845, il fut rattaché au service administratif de la Chambre, dont il n'a pas cessé, depuis, de faire partie.

Aujourd'hui, le Sénat et la Chambre comptent une cinquantaine de sténographes, divisés en auxiliaires et titulaires.

Leurs traitements varient de 3,500 à 7,500 francs, et ils sont logés au Luxembourg ou au Palais-Bourbon.

Il est vrai qu'on exige d'eux une instruction assez complète, constatée par le diplôme de bachelier ès-lettres, sans compter une aptitude professionnelle de premier ordre.

FAITS DIVERS

LES ANIMAUX DISPARUS. — Il a été beaucoup question, à l'Académie des sciences, d'un oiseau, dont les marins du XVI^e et même du commencement du XVII^e siècle avaient signalé la présence à l'île Roduquez et à Bourbon, auquel ils avaient donné le nom de *solitaire* et qui a disparu de ces deux îles.

A n'en pas douter, c'est le même animal dont on a signalé la présence à Maurice et surtout à Madagascar, où il n'existe plus qu'à l'état de légende.

C'était un oiseau immense; ses œufs, qu'on trouve encore aujourd'hui dans les grottes isolées, servent aux chefs malgaches à conserver les boissons fermentées; ils sont six fois plus gros que ceux de l'autruche, et l'on peut y introduire le contenu de soixante-douze œufs de poule, de quoi faire une jolie omelette comme on le voit.

Cet oiseau, connu des savants sous le nom de *dronte* ou plutôt *d'épiornis*, appartenait à l'ordre des échassiers et était aussi inapte au vol que l'autruche. Il vivait au bord de l'eau, se nourrissait surtout de tortues colossales dont de beaux spécimens existent encore dans ces parages, les renversait sur le dos et savait parfaitement trouver le défaut de la cuirasse. La chair était fort délicate; mais il avait bec et ongles, ongles jusqu'aux extrémités des plumes des ailes. Les chants nationaux malgaches ont conservé le souvenir des glorieux combats livrés contre cet échassier géant et des festins pantagruéliques qui suivaient la victoire.

Comment cet animal a-t-il disparu? Il est naturel de penser que l'arrivée des Européens armés de la poudre n'a pas été étrangère à leur destruction. On prétend cependant que ce n'est qu'indirectement qu'ils ont causé l'extermination de l'espèce.

En même temps que l'Européen, débarquaient à terre certains hôtes incommodes de leurs navires; nous voulons parler des rats, qui s'empressaient de dévorer les œufs de tortue, sans négliger ceux de l'épiornis également déposés à terre.

Pour une raison ou pour une autre, tous les animaux gigantesques sont appelés à disparaître, et il est probable que dans un siècle les grands cétacés, l'éléphant, le rhinocéros, l'hippopotame, dont la chair est si exquise, le bison, dont la bosse est un plat de gourmet, les crocodiles, l'inoffensive tortue de mer elle-même et l'autruche, ne seront plus, comme l'épiornis, qu'un souvenir; leurs squelettes empaillés seront curieusement regardés dans nos usines à l'égal des monstres antédiluviens.

JACQUES DESCHAMPS.

L'eau de mer est généralement pauvre en microbes, malgré l'apport incessant des rivières.

Dans la baie de Naples, à 2,500 mètres du rivage, on trouve 10 microbes par centimètre cube. Il faut bien dire aussi que Naples est particulièrement malpropre et riche en microbes, et si l'on examine l'eau de la pleine mer, le chiffre des hôtes diminue. Mais tandis que l'eau est relativement pauvre, la boue est généralement très riche. Cette boue marine renferme de 10,000 à 30,000 microbes par centimètre cube sur les côtes de l'Amérique du Nord, mais dans la boue de Naples la proportion est indéfiniment plus élevée. Il va de soi que la différence de température est pour beaucoup dans cette richesse peu enviable des eaux de la baie proverbiallement admirable.

(Gazette des eaux)

DÉCOUVERTE DE SÉPULTURES A SAINT-SIMON. — On vient de découvrir à Saint-Simon, dans un champ appartenant à M. Marillet, sous-directeur des Bains,

une série de tombeaux curieux par leur disposition uniforme et primitive.

A une profondeur de 25 à 30 centimètres, on rencontre les dalles qui recouvrent les tombes. Le squelette repose dans une enceinte de la dimension exacte du corps, faite de pierres plates ordinaires, sans aucun polissage, sans soudure ni ciment. Aussi la terre s'est fait un passage au travers des dalles et remplit les tombes. C'est avec une grande difficulté qu'on est parvenu à reconstituer les squelettes qui sont disposés du couchant au levant.

Les tombeaux n'ont rien des cippes dont les Romains ornaient les bords de leurs grandes routes, ni des sépulcres juifs. Leur simplicité indique combien étaient modestes ces sépultures dont la date ne saurait être précisée jusqu'à ce que l'on trouve quelque bijou ou quelque emblème d'un culte.

La disposition rappelle les tombes gauloises, dont on a trouvé de si beaux spécimens dans le département de l'Aisne. Mais bien certainement, elles n'ont pas cette origine, car dans les sépultures de nos ancêtres, on trouve toujours quelques objets, épingles de tête, agrafes, bracelets ou autres.

Il ne faut pas oublier que notre chère Savoie a été autrefois constamment traversée par des étrangers, Espagnols, Suisses, allant en Italie et guerroyant sur nos terres. Les peuples du Nord ont partout laissé des empreintes de leurs mœurs et de leur passage.

On a trouvé à Bissy, à Barberaz, près Chambéry, il y a peu d'années, les mêmes tombes, sans pouvoir leur assigner une provenance précise.

Un de nos amis, que nous avons rencontré lors de notre visite, n'est pas éloigné de croire que l'on se trouve en présence de tombes sarrasines. Le mode de sépulture indique une idée religieuse. Les corps sont disposés en effet le visage tourné vers l'Orient, ce qui est le propre des sépultures maures ou arabes. La conformation allongée des crânes, dont l'un est bien caractérisé dans sa forme dolichocephale, vient encore à l'appui de cette opinion.

On a découvert jusqu'ici sept tombes, mais les sondages pratiqués dans la propriété de M. Marillet laissent supposer qu'il en existe d'autres. Les fouilles continuent.

M. Gimet, maire, a fait photographier les tombes avec les ossements qu'elles contiennent, de façon que les savants puissent faire des études. Les restes les mieux conservés seront déposés au musée de la ville.

(Progrès d'Aix-les-Bains)

LES POSTES EN CHINE. — Le gouvernement chinois a annoncé le projet de réformer très prochainement le service postal de l'Empire. A ce propos il est intéressant de connaître quel est le système employé jusqu'ici et qui va disparaître. Nous trouvons ces renseignements dans un rapport du consul des Etats-Unis à Fou-Tchéou.

Depuis longtemps des entreprises privées ont établi des communications postales entre les diverses provinces impériales, au moyen de *boutiques à lettres*. On n'emploie pour cela aucun timbre-poste; seul, le cachet du propriétaire de la boutique est appliqué sur l'enveloppe.

Les édits impériaux ou autres messages officiels sont transportés par des courriers qui font jusqu'à 250 milles anglais par jour. Dans les districts où l'on emploie les chevaux, chaque chef de station est tenu d'avoir de dix à vingt chevaux ou mulets toujours prêts.

Dans les ports ouverts aux Européens par les traités, les *boutiques à lettres* sont employées par les indigènes seuls, mais, dans l'intérieur, les étrangers les emploient aussi. Ce système ressemble au système américain connu sous le nom d'*Express delivery*, et, en dehors des lettres, transmet des petits échantillons. Ce système assure contre les pertes; en effet, le contenu des lettres et échantillons remis à une boutique à lettres est montré au détenteur de la boutique, qui l'enregistre, puis ensuite cacheté et timbré par ce dernier. Les frais de transport des valeurs sont proportionnels à ces valeurs; pour les lettres, la taxe varie suivant la distance à parcourir. Un reçu est délivré par le détenteur de la boutique à lettres, qui est dès lors responsable.

Comme ces boutiques sont des entreprises privées, il existe entre les divers détenteurs une concurrence dont le public profite. Dans certaines provinces, les deux tiers du prix de la transmission sont payés par l'envoyeur, le

reste est touché chez le destinataire. Un mode de paiement très apprécié des négociants indigènes consiste à avoir un compte ouvert à la *boutique à lettres*; le règlement s'en fait à la fin de chaque mois. Il y a près de 200 boutiques à lettres à Shanghai; les employés de ces boutiques vont jusque dans les maisons à la recherche de clients. Dans le nord de la Chine, où les chevaux sont nombreux et les routes convenables, les porteurs de lettres emploient des chevaux et des mulets; ils en trouvent dans des stations établies tous les 10 milles. Chaque messenger porte de 70 à 80 livres de lettres, paquets, etc., et fait 5 milles à l'heure; à chaque station il change de cheval jusqu'à ce qu'il soit arrivé à la station terminus qui lui est assignée, où il remet son courrier à un autre messenger chargé du service sur le parcours suivant; le mauvais temps ne saurait arrêter ce service, qui doit être fait quand même.

Dans les parcours de peu d'importance, dans le centre et le sud de la Chine, les messagers voyagent à pied, au pas allongé; afin d'éviter que ces messagers ne soient attaqués par les voleurs de grands chemins, chaque district paye une taxe régulière à ces derniers, qui empêchent même les messagers d'être attaqués par d'autres voleurs. Il existe deux sortes de timbres-poste en Chine. Le premier a été introduit par sir Robert Hart et n'est employé que dans les services des douanes chinoises. Le second est un timbre local employé à Shanghai par une compagnie étrangère.

CAUSERIE

L'art de marcher

Quelques observations et recommandations de M. Henri de Parville dans son feuilleton scientifique des *Débats*:

« On pense communément qu'il n'existe qu'une seule manière de marcher et de courir, celle que nous pratiquons tous, grands et petits, depuis nos premiers pas. C'est encore là une illusion.

« La vérité est que l'on peut marcher ou courir tout autrement. Il suffit, du reste, de regarder passer certains paysans et surtout les montagnards pour se convaincre qu'ils ne marchent pas du tout comme nous.

« Ils ont une démarche particulière plus lourde que la nôtre, presque disgracieuse, ils avancent le haut du corps en avant en traînant la jambe comme les soldats épuisés après une longue étape; mais leur pas pesant est plus long, plus sûr, et il est facile de reconnaître que, sans aucun effort apparent, ils gagnent du terrain sur le marcheur ordinaire. Il courent de même, sans se fatiguer, le corps très penché en avant, les jarrets demi-fléchis.

« On dirait qu'ils sont sans cesse en équilibre instable et qu'ils vont tomber sur le nez... L'homme progresse vite ainsi, même très chargé et pendant des heures entières. Cette façon d'avancer se trouve chez tous les peuples, chez les nègres et les sauvages, chez les coureurs de l'Extrême-Orient, chez les pousse-pousse de Pondichéry, etc. En Belgique, on désigne cette allure sous le nom caractéristique de « marche en messenger.

« Selon quelques anthropologistes, M. Manouvrier par exemple, l'homme préhistorique, obligé par son genre de vie de fuir ou de se déplacer rapidement, marchait ainsi.

« Ses tibias sont étroits, incurvés en lames de sabre, et cette forme ne peut s'expliquer que par l'hypertrophie des muscles qu'utilise ce mode de progression. Tous les marcheurs exténués finissent inconsciemment par adopter cette allure spéciale qui met en mouvement des muscles différents de ceux qui sont utilisés dans la marche normale.

« Les muscles épuisés trouvent ainsi des remplaçants complaisants. Il existe donc bien au moins deux manières de marcher et de courir.

« Et il paraît que la seconde, celle des paysans, des sauvages et des préhistoriques, est décidément la bonne. Elle a été longuement étudiée par le capitaine d'artillerie Raoul, auteur d'une « Théorie du pas gymnastique progressif » que M. de Parville résume ainsi:

« Tenir le haut du corps droit, la tête haute, bien dégagée des épaules, tendre la poitrine sans effort, les coudes un peu en arrière des hanches. Commencer doucement par petits pas de 35 centimètres, ne levant

les pieds que juste ce qu'il faut pour éviter les aspérités du sol, les jarrets fortement ployés, le haut du corps penché en avant le plus possible, de façon à forcer l'homme à courir pour ne pas perdre l'équilibre, poser le pied bien à plat sans bruit et avec la souplesse et l'agilité du chat. En somme, l'homme doit avancer sur ses jarrets en courant vers son centre de gravité, qui tend à tomber en avant. Dans les exercices d'entraînement, on commence par une cadence lente, le premier kilomètre est parcouru en 10 minutes, le second en 9 m. 30 s.; puis, successivement, on accroît la vitesse. Après plusieurs semaines on arrive, à partir du troisième kilomètre, à des vitesses kilométriques de 6 minutes et même 5 m 45 s.

« Si nous avons insisté sur la marche et la course en demi-flexion, c'est qu'il était bon, à notre époque de sport, d'attirer sur elle l'attention des marcheurs. En alternant les deux genres de locomotion, en faisant reposer un certain nombre de muscles pendant le travail des autres, on pourra facilement doubler la longueur des étapes avec beaucoup moins de fatigue et gagner du temps.

« Il ne faut pas oublier, malgré la grande vogue de la bicyclette, que la marche est le plus salubre des exercices et qu'il est à la portée du premier venu. Mais de ce côté aussi il faut s'entraîner et, tout comme pour le reste, apprendre à marcher. Apprendre à marcher? — Parfaitement. »

L'Administrateur-Gérant : F. MARTIN

Etude de M^e Louis VALENTIN, notaire à Monaco

EXTRAIT D'ACTE DE SOCIÉTÉ

Suivant acte reçu par M^e VALENTIN, notaire à Monaco, le neuf décembre mil huit cent quatre-vingt-treize,

Il été formé entre :

1^o Monsieur Aimable TASSANO, directeur d'hôtel, demeurant à Monaco, seul gérant responsable, d'une part; 2^o Et monsieur Emile JELLINEK, rentier, domicilié à Vienne (Autriche), comme simple commanditaire et à ce titre obligé seulement jusqu'à concurrence de son apport, d'autre part;

Une Société en commandite simple, ayant pour but l'achat et l'exploitation d'un fonds de commerce d'hôtelier, sis à Monaco, avenue de Monte Carlo, dans un immeuble dénommé *Hôtel Beau-Rivage*.

La raison et la signature sociales sont : TASSANO ET COMPAGNIE.

Le siège de la Société est à Monaco, avenue de Monte Carlo, *Hôtel Beau-Rivage*.

La durée de la Société est fixée pour vingt ans qui ont commencé à courir le cinq décembre courant, pour finir à pareil époque de l'année mil neuf cent treize.

Le capital social est fixé à la somme de cinquante mille francs montant de la commandite de monsieur JELLINEK, laquelle somme il a versé comptant.

M. TASSANO aura seul la gestion et la signature de la Société avec les pouvoirs les plus étendus; à cet effet, il ne pourra faire usage de la signature sociale que pour les affaires de la société.

Le dépôt d'une expédition dudit acte a été fait au Greffe du Tribunal Supérieur de Monaco, le dix-neuf décembre mil huit cent quatre-vingt-treize.

Pour extrait :
Signé, L. VALENTIN.

Etude de M^e BERTRAND, huissier à Monaco

VENTE SUR SAISIE

Le mercredi vingt-sept décembre courant, à deux heures du soir, dans un appartement situé au deuxième étage de la *Villa Trianon*, sise rue Grimaldi, à la Condamine, Monaco, il sera procédé, par l'huissier soussigné, à la vente aux enchères publiques d'une grande quantité de meubles et objets mobiliers, tels que : lits complets, armoires à glace, toilettes, secrétaires, guéridons, tables, fauteuils, pendules, lustres, tableaux, tables à jeu, bibliothèques, armoires à linge, vases de Chine et du Japon, tentures, machines à coudre, verrerie, lingerie et ustensiles de cuisine, etc.

Au comptant et 5 % pour frais d'enchères.

L'huissier : BERTRAND.

